

# CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

## J16, J18, SÉNIOR, MASTER ET PARA-AVIRON

### ET CRITÉRIUM PARA-AVIRON ADAPTÉ



VENDREDI 20 ET SAMEDI 21 MAI 2022

AGDE

#### 1. CALENDRIER

##### Championnat de France d'aviron de mer J18 et sénior - engagements libres

• Lundi	25 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Mardi	10 mai	14h00	clôture des inscriptions
		17h00	consultation des inscriptions sur <a href="http://ffaviron.fr">ffaviron.fr</a>
• Vendredi	13 mai	17h00	consultation de l'ordre des départs sur <a href="http://ffaviron.fr">ffaviron.fr</a>
• Vendredi	20 mai	09h00	confirmation des engagements
		10h00	réunion d'information obligatoire pour les équipiers référents des équipages courant le vendredi
• Samedi	21 mai	07h30	réunion d'information obligatoire pour les équipiers référents des équipages qui n'ont pas couru le vendredi

#### 2. ÉPREUVES

<b>PARA-AVIRON – distance de course : 6 km</b>		<b>MASTER Femme – distance de course : 6 km</b>		
1	SM2x PR3	1 rameuse et 1 rameur en couple - jambes, tronc et bras dont 1 rameur handi et 1 rameur valide	13 M40F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur	
<b>PARA-AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 6 km – Critérium</b>		14 M40F2x 2 rameuses en couple		
2	SM2x PR3-ID BC-CD	1 rameuse et 1 rameur en couple - para-aviron adapté BC-CD dont 1 rameur para-aviron adapté et 1 rameur valide	15 M40F1x 1 rameuse en couple	
<b>SÉNIOR Mixte – distance de course : 6 km</b>		<b>MASTER Homme – distance de course : 6 km</b>		
3	SM4x+ HST <sup>Δ</sup>	4 rameuses et rameurs handi-santé dont 1 femme et 1 homme et au moins 2 personnes handi ou santé (présentation d'une attestation)	16 M40H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	
<b>SÉNIOR Femme – distance de course : 6 km</b>		17 M40H2x 2 rameurs en couple		
4	SM2x	1 rameuse et 1 rameur en couple	18 M40H1x 1 rameur en couple	
<b>SÉNIOR Homme – distance de course : 6 km</b>		<b>J18 Femme – distance de course : 6 km</b>		
5	SF4x+	4 rameuses en couple avec barreur	19 J18F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur	
6	SF4+	4 rameuses en pointe avec barreur	<b>J18 Homme – distance de course : 6 km</b>	
7	SF2x	2 rameuses en couple	20 J18H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	
8	SF1x	1 rameuse en couple	<b>J18 Mixte – distance de course : 6 km</b>	
<b>SÉNIOR Homme – distance de course : 6 km</b>		21 J18M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur		
9	SH4x+	4 rameurs en couple avec barreur	22 J18M2x 1 rameuse et 1 rameur en couple	
10	SH4+	4 rameurs en pointe avec barreur	<b>J16 Femme – distance de course : 6 km</b>	
11	SH2x	2 rameurs en couple	23 J16F4x+ 4 rameuses en couple avec barreur	
12	SH1x	1 rameur en couple	<b>J16 Homme – distance de course : 6 km</b>	
			24 J16H4x+ 4 rameurs en couple avec barreur	
			<b>J16 Mixte – distance de course : 6 km</b>	
			25 J16M4x+ 2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur	

<sup>Δ</sup> Épreuves Open, hors Championnats de France

#### 3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

##### Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameuses et rameurs master doivent avoir 40 ans ou plus dans l'année en cours.

Les rameuses et rameurs sélectionnés dans les collectifs sénior, sénior moins de 23 ans et junior ne sont pas autorisés à participer.

Les rameuses et rameurs doivent avoir participé à une régates labellisée ou à un championnat de France mer.

##### Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer.

##### Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral par chaque club.

Le numéro d'identification fédérale des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur l'intranet fédéral.

##### Classification

Attention, pas de classification sur place, toutes les rameuses et tous les rameurs devront avoir été classifiés en amont (sprints 2021 ou MAIF Aviron Indoor).

Prendre rendez-vous auprès de la FFA : [handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr)

##### Classements

Les classements se font par épreuves et non en fonction des courses auxquelles les concurrents participent (exemple : plusieurs épreuves regroupées au sein d'une même course).

#### 4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses sont établis en fonction du nombre d'engagés.

Des manches qualificatives et des finales de classement pourront être organisées à partir du vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les épreuves J16 et J18 peuvent être disputées au cours d'une même course. Les barreaux des équipages J16 doivent porter une chasuble par dessus le gilet de sauvetage.

Les épreuves sénior et master peuvent être disputées au cours d'une même course. Les barreaux des équipages master doivent porter une chasuble par dessus le gilet de sauvetage.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

En particulier, les finales pourraient se dérouler le dimanche en cas d'intempéries le samedi.

#### 5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Aviron Agathois – Tél. 06 23 15 14 80 – [C34001@ffaviron.fr](mailto:C34001@ffaviron.fr)

## CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

### Système de qualification

pour tous les partants	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 12 meilleurs temps des séries en demi-finales A/B, les 12 suivants (de 13 à 24) en demi-finales C/D, les 12 suivants (de 25 à 36) en demi-finales E/F, etc.
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en D
	2 demi-finales E/F	• les 3 premiers en finale E, les autres en F
	etc.	• etc.

### Système de x partants

Séries	Demi-finales	Finales	
S1	DF A/B1	1 1T-S	1-DF A/B1
		2 4T-S	1-DF A/B2
		3 5T-S	2-DF A/B1
		4 8T-S	2-DF A/B2
		5 9T-S	3-DF A/B1
		6 12T-S	3-DF A/B2
S2	DF A/B2	1 2T-S	4-DF A/B1
		2 3T-S	4-DF A/B2
		3 6T-S	5-DF A/B1
		4 7T-S	5-DF A/B2
		5 10T-S	6-DF A/B1
		6 11T-S	6-DF A/B2
S3	DF C/D1	1 13T-S	1-DF C/D1
		2 16T-S	1-DF C/D2
		3 17T-S	2-DF C/D1
		4 20T-S	2-DF C/D2
		5 21T-S	3-DF C/D1
		6 24T-S	3-DF C/D2
S4	DF C/D2	1 14T-S	4-DF C/D1
		2 15T-S	4-DF C/D2
		3 18T-S	5-DF C/D1
		4 19T-S	5-DF C/D2
		5 22T-S	6-DF C/D1
		6 23T-S	6-DF C/D2

Séries	Demi-finales	Finales	
S5	DF E/F1	1 25T-S	1-DF E/F1
		2 28T-S	1-DF E/F2
		3 28T-S	2-DF E/F1
		4 32T-S	2-DF E/F2
		5 32T-S	3-DF E/F1
		6 36T-S	3-DF E/F2
S6	DF E/F2	1 26T-S	4-DF E/F1
		2 27T-S	4-DF E/F2
		3 30T-S	5-DF E/F1
		4 31T-S	5-DF E/F2
		5 34T-S	6-DF E/F1
		6 35T-S	6-DF E/F2
etc.	etc.	etc.	

#### Remarques :

Finale B à partir de 8 partants  
Finale C à partir de 14 partants  
Finale D à partir de 20 partants  
Finale E à partir de 26 partants  
Finale F à partir de 32 partants  
etc.

En cas d'ex aequo dans le classement au temps des séries, le rang des équipages concernés sera établi à partir du rang de leur club dans le classement Jeune à l'issue des championnats interrégionaux.

## CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

### Système de qualification

de 1 à 20 partants	1 finale directe	• finale A directe
de 21 à 30 partants	1 série qualificative	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B
de 31 à 40 partants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B
plus de 40 partants	2 séries qualificatives	• les 12 premiers de chaque série en finale A, les autres en finale B

#### Rappel :

Les épreuves J16 et J18 se déroulent au sein de la même course. Le classement des séries permettant d'accéder aux finales A et B est un classement général, commun aux J16 et aux J18.  
Les épreuves sénior et master se déroulent au sein de la même course. Le classement des séries permettant d'accéder aux finales A et B est un classement général commun aux séniors et aux masters.

## COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

### Système de qualification

Samedi	Séries qualificatives avec classement au temps	• les 6 meilleurs temps des séries en finale A, les 6 meilleurs temps suivants (de 7 à 12) en finales B, les 6 meilleurs temps suivants (de 13 à 18) en finales C, etc.
Dimanche	Séries qualificatives	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 6 qualifiés en finale A, les 6 meilleurs temps suivants en finale B, les 6 meilleurs temps suivants en finale C, etc.

Finale B à partir de 8 partants, Finale C à partir de 14 partants

Le classement mer des clubs est établi à partir des points de classement cumulés sur les régates labellisées et sur le Championnat de France d'Aviron de mer, selon les modalités ci-après. Les points sont calculés après chaque épreuve de chaque régate, arrondis au centième de point, puis cumulés

Afin de tenir compte des différences de participation, une pondération est appliquée pour l'attribution des points sur le principe suivant :

- moins de 4 partants : 25 % des points sont attribués,
- de 4 à 6 partants : 50 % des points sont attribués,
- de 7 à 10 partants : 75 % des points sont attribués,
- à partir de 11 partants : 100 % des points sont attribués.

## Points de classement aux régates labellisées

Principes de classement pour les clubs :

- cumul des points obtenus sur les 4 régates labellisées apportant le plus de points au club,
- les clubs peuvent participer en équipage homogène de club et/ou en mixte de clubs,
- les points apportés par des équipages mixtes de club sont répartis, au prorata, entre les différents clubs constituant l'équipage.
- cumul de points limité à 2 équipages par club et par épreuve (en cas de participation de plusieurs bateaux d'un même club dans une épreuve, dont certains en mixte de clubs, ce sont les deux équipages, y compris mixte, rapportant le plus de points au club dans cette épreuve qui sont pris en compte)

Place	Points attribués			
	Solo	Double	Quatre sénior	Quatre J16 et J18
1	20	30	45	60
2	16	24	36	48
3	12	18	27	36
4	9	13,5	20	27
5	6	9	13,5	18
6	4	6	9	12
7	1	1,5	2,25	3
8	1	1,5	2,25	3
9	1	1,5	2,25	3
10	1	1,5	2,25	3
11 et plus	0	0	0	0

## Points de classement au championnat de France d'aviron de mer

À l'issue du championnat de France d'aviron de mer, les points sont attribués selon le barème suivant :

Place	Points attribués			
	Solo	Double	Quatre sénior	Quatre J16 et J18
1	50	75	112,5	150
2	42	63	94,5	126
3	36	54	81	108
4	30	45	67,5	90
5	26	39	58,5	78
6	22	33	49,5	66
7	18	27	40,5	54
8	14	22,5	33,8	45
9	12	18	27	36
10	10	15	22,5	30
11	9	13,5	20,3	27
12	8	12	18	24
13	7	10,5	15,8	21
14	6	9	13,5	18
15	5	7,5	11,3	15
16	4	6	9	12
17	3	4,5	6,8	9
18	2	3	4,5	6
19	1	1,5	2,3	3
20 et plus	1	1,5	2,3	3

Les épreuves sénior et master se déroulent au sein de la même course. À l'issue de cette course, un classement scratch est réalisé. Les points obtenus pour le classement des clubs sont issus de ce classement scratch incluant les équipages sénior et master. Le classement obtenu par les équipages master au championnat de France master n'apporte pas de points au classement des clubs.

À l'inverse, les équipages J16 et J18 obtiennent les points obtenus dans le classement de leur épreuve.

# CLASSEMENT COUPE DE FRANCE DES RÉGIONS

## Points obtenus par chaque équipage pour les classements par épreuves

Finale A			Finale B			Finale C					
Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points		Rang	Points	
	4x	8+		4x	8+		4x	8+		4x	8+
1 <sup>er</sup>	25	40	7 <sup>e</sup>	14	18	13 <sup>e</sup>	8	8	19 <sup>e</sup>	2	2
2 <sup>e</sup>	22	34	8 <sup>e</sup>	13	16	14 <sup>e</sup>	7	7	20 <sup>e</sup>	1	1
3 <sup>e</sup>	20	30	9 <sup>e</sup>	12	14	15 <sup>e</sup>	6	6	...	1	1
4 <sup>e</sup>	18	26	10 <sup>e</sup>	11	12	16 <sup>e</sup>	5	5			
5 <sup>e</sup>	16	22	11 <sup>e</sup>	10	10	17 <sup>e</sup>	4	4			
6 <sup>e</sup>	15	20	12 <sup>e</sup>	9	9	18 <sup>e</sup>	3	3			

**Bonus : +80 points par équipage qui remporte la compétition sur les 2 jours.**

# CLASSEMENT PARA-AVIRON ET PARA-AVIRON ADAPTÉ DES CLUBS

## Points de performance

### 1 - Championnats de France indoor para-aviron et para-aviron adapté, épreuves open et sprint

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points pour les épreuves individuelles	
	Points	Points pour les épreuves en équipes
1	20	15
2	18	13
3	16	11
4	14	9
5	13	8
6	12	7
7	11	6
8	10	5,5
9	9	5
10	8	4,5
11	7	4
12	6	3,5
13	5	3
14	4	2,5
15	3	2
16	2	1,5
17 et après	1	1

### 2 - Championnats de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts para-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2-			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

### 3 - Championnats de France para-aviron et para-aviron adapté (sprint, mer, Jeune, J16, J18, master et longue distance)

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

## Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux para-aviron et aviron adapté.

## Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer au championnat du Monde para-aviron ou aux Jeux paralympiques.

## Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

## Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

## Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

# RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION AVIRON ET HANDICAPS

La thématique «aviron et handicaps» regroupe le para-aviron (handicap physique et visuel), le para-aviron adapté (handicap mental et psychique) et l'aviron handi-valide (équipage mixte handicap et valide).

Une nouvelle catégorie handi-santé a été créée pour les rameurs ayant un handicap (carte MDPH) n'étant pas reconnu dans les classifications officielles (FISA), et les rameurs atteints d'une ALD.

## 1. ABRÉVIATIONS

- PR1 : para-aviron (para-rowing) bras et épaules ;
- PR2 : para-aviron (para-rowing) tronc et bras ;
- PR3 : para-aviron (para-rowing) jambes, tronc et bras ;
- PD : handicap physique (Physical Disability) ;
- VI : handicap visuel (Visual Impairment) ;
- ID : handicap mental (Intellectual Disability) ;
- AB - BC - CD : catégories de la FF Sport Adapté ;
- HV : handi-valide ;
- HST : handi-santé.

## 2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

### Para-aviron

Voir les modalités sur chaque page de championnat.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant l'événement.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA sur demande).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

### Para-aviron adapté

Consultez toutes les modalités d'éligibilité :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/eligibilite/>

et de classification :

<https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/competitions/classification/>

## 3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs PR1. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs PR1 et PR2.

Une sangle au niveau du tronc est obligatoire pour la sécurité pour les rameurs PR1. Cette sangle doit être fixée des deux cotés du dossier. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs PR1 et PR2 sont des bateaux para-aviron, type canoë, homologués par la FISA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs PR3 sont des coques standard.

## 4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ PR3 doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ PR3 et 4Yx/+ PR3-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 55 kg.

La pratique en couple PR3 (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être

classifiés « pointe et couple ». Cette règle s'applique uniquement pour les épreuves des championnats interrégionaux et du championnat de France bateaux courts.

Déficient visuel : dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50 % de PR3-VI.

### Distances de courses

Tête de rivière :

- 6 000 m pour les PR3 ;
- 4 000 m pour les PR1, PR2 et PR3-ID ;

Course en ligne : 500 m 1 000 m ou 2 000 m ;

Sprints : 500 m pour tous.

### Temps handicaps

Les épreuves sprints open para-aviron en 1x PR1, 1x PR2 et 1x PR3 regroupent dans une même course des rameuses et des rameurs. Pour compenser les différences de temps de parcours de ces deux catégories, les départs sont décalés en utilisant des temps handicaps. Ils seront indiqués dans le programme de la compétition concernée.

Les temps handicaps pour les courses open des autres championnats seront communiquées ultérieurement.

### Épreuves hors championnats <sup>Δ</sup>

Les épreuves handi-valide open et handi santé ne donneront pas lieu à la délivrance d'un titre de champion de France.

## 5. TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR 2 000 m :

Les temps de référence servant à la qualification au championnat de France bateaux courts para-aviron et para-aviron adapté sont les suivants :

• SH1x PR1 :	9'07	• SF1x PR1 :	10'07
• SH1x PR2 :	8'23	• SF1x PR2 :	9'19
• SM2x PR2 :	8'03	• SM2x PR3 :	7'24
• SH1x PR3 :	7'27	• SF1x PR3 :	8'03
• SH2- PR3 :	7'06	• SF2- PR3 :	7'34
• SH1x PR3-ID CD :	8'11	• SF1x PR3-ID CD :	8'51

Les temps de référence pour les catégories PR3-ID BC seront indiqués ultérieurement après le MAIF Aviron Indoor.

## 6. PARA-AVIRO ADAPTÉ

Licences : pour participer à des épreuves championnat de France FF Sport Adapté, les rameurs devront avoir une licence FFSA.

Voir les modalités ici :

<http://ffaviron.fr/competitions/informations-generales/aviron-et-handicaps>

<https://ffaviron.fr/medias/downloads/Déclinaison%20technique%20de%20la%20convention%20FFA-FFSA-20201116103240.pdf>

### Para-aviron

Toutes les courses donnant lieu à la délivrance d'un titre FFSA sont soumises au règlement sportif FFSA qui pourra être amené à évoluer à l'entrée.

Renseignements : [handicaps@ffaviron.fr](mailto:handicaps@ffaviron.fr)